

EDITO - LE MAI, SYMBOLE DE LIBERTE DU PEUPLE

Le mai existe depuis la révolution. Autrefois, les seigneurs, les barons et les notables l'appelaient "arbre de la liberté" car il signifiait qu'ils étaient libres et pouvaient régner à leur guise. En août 1789, le peuple se révolte du fait d'une mauvaise récolte associée à la disette et à une flambée des prix de la nourriture. Alors que les privilèges des nobles sont abolis, le peuple heureux planta des mais "mai de joie" partout en Limousin, et surtout dans le bassin de Brive. Il a fallu attendre la IIIe République en 1870 pour que les édiles maires et conseillers ne soient plus nommés mais élus par le peuple. À partir des années 1900, on commence à inscrire sur le mai "Union, République, Liberté", puis, au fil du temps, le drapeau français puis "Honneur aux Élus". Aujourd'hui, le mai existe toujours dans toute la France et sous différentes dénominations : le mai du 1er mai, le mai aux jeunes mariés, les mais des confréries et notables. Nous planterons le mai le 3 juillet à 17h30.

Votre Conseil Municipal

 PLANTATION DU MAI DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous planterons le mai du Conseil Municipal le 3 juillet à 17h30 au stade. Cette cérémonie, ouverte à tous les habitants de la commune, sera l'occasion de partager un moment de convivialité autour de cette tradition républicaine.

EXERCICE 2025 / BUDGET 2026

L'exercice comptable 2025 (tableau ci-contre) présente un excédent de fonctionnement de 90.873€ ce qui renforce notre capacité d'autofinancement pour les investissements à venir. Le Conseil Municipal a approuvé le budget prévisionnel 2026. En matière d'investissement nous avons budgété : 42.000€ pour les travaux de voirie sur les secteurs de Tous Vents, la Bredinchie, l'Entrée, Fontavril, 19.500€ pour la réfection de la rue des Moulins avec le concours CCILAP et 12.000€ pour l'achat d'un véhicule utilitaire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	€	RECETTES	€
Charges générales	123 022	Impôts et taxes	265 415
Charges de personnel	163 228	Dotations de l'Etat	137 153
Intérêts d'emprunts	6 085	Produits des services et du domaine	39 816
Subventions aux associations	830	Revenus des immeubles	20 700
Gestion courante et amortissements	133 232	Divers (remboursement, produit exc.)	54 186
TOTAL DÉPENSES	426 397	TOTAL RECETTES	517 270
Autofinancement dégagé pour l'investissement 2025			90 873
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	€	RECETTES	€
Tracteur	88 880	Subventions et dotations (à percevoir)	88 674
Travaux (eaux pluviales, enfouissement, poste)	58 655	Récupération de TVA	9 014
Divers matériels et fournitures	7 946	Reprise ancien tracteur	24 000
Capital des emprunts	18 823	Excédents de fonctionnement 2024	104 168
EXERCICE COMPTABLE GÉNIS 2025			

À NE PAS MANQUER :

- 20 juin à partir de 19h30 au stade : Fête de la musique, marché artisanal organisé par l'amicale laïque le samedi, suivi du feu de la St Jean
- 21 juin : Course cycliste la périgordine
- 14 juillet à partir de 10h : Journée champêtre organisée au Pervendoux par Pays d'Auvézère
- 8 août : marché artisanal organisé par l'Amicale Laïque, sur la place de la mairie
- 29 et 30 août : Fête de Génis (concours de pétanque, repas musical, feu d'artifice, concours de labour, repas des laboureurs, atelier sculpture sur pierre)
- 9 juillet et 6 août à partir de 17h : Marché gourmand organisé par la Lampe de Génis
- 23 juillet et 20 août à partir de 19h : Jam sous les étoiles organisé par la Lampe de Génis
- Visite d'un élevage d'escargots, chaque vendredi du 17 juillet au 14 août à 9h30 et à 18h00

AGENTS TECHNIQUES

Notre agent technique Damien Morand a décidé de quitter notre commune pour rejoindre celle de Savignac-Lédrier. Nous le remercions pour son travail à nos côtés et lui souhaitons un plein succès dans son futur emploi. Nous avons le plaisir d'accueillir Gilles Bougy qui le remplace à compter du 1er juin. Gilles, nous te souhaitons la bienvenue.

ÉGLISE

Le projet de restauration se concrétise avec les relevés de métrage sous la supervision du cabinet d'architectes de la Gare à Excideuil. Une collecte de dons sera organisée dès la fin de l'année sous l'égide de la Fondation du Patrimoine en vue de travaux de restauration qui débiteront l'année prochaine.

FISCALITÉ LOCALE

Dans le cadre de la révision annuelle des taux d'imposition, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux applicables au foncier bâti et non bâti. Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, quant à lui, est augmenté de 1,2%. Le nouveau taux qui en résulte (8,35%) reste de 30% inférieur à la moyenne départementale de 11,97%.

CANICULE

L'épisode de fortes chaleurs du mois de mai nous rappelle de rester vigilants en cas de températures estivales élevées : boire 2L d'eau par jour, rester au frais volets fermés la journée, bien ventiler son habitation la nuit pour faire entrer la fraîcheur nocturne, et se soutenir entre voisins, notamment pour les plus fragiles d'entre nous.

**DELICES DU MONDE OUVRE BIENTOT SES PORTES**

À partir du 1er juillet, découvrez Délices du Monde, votre nouvelle adresse de spécialités orientales à emporter. Ouverture du mercredi au dimanche de 17h à 21h. Pour toute information ou pour passer commande : 06 03 10 03 91 / 06 24 47 35 14

